

# Note d'unité

## Centre bus de Paris Sud Ouest I N°2019-118

Décision du 8 janvier 2020

---

**Décision n° BUS/MRB 2019-118 du 8 janvier 2020  
portant délégation de signature de la directrice de l'unité opérationnelle du centre  
bus de Paris Sud Ouest au personnel d'encadrement du centre bus de  
Paris Sud Ouest**

---

### La directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Paris Sud Ouest,

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n° NG 2019-60 consentie le 7 octobre 2019 au directeur du département BUS, par la Présidente-Directrice générale de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n° NG 2019-49 consentie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 au directeur du département Matériel Roulant Bus (MRB) par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° BUS 2019-67 consentie le 8 octobre 2019 par le directeur du département BUS à la directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Paris Sud Ouest ;

Vu la délégation de pouvoirs n° MRB 2019-D-0545 consentie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 par le directeur du département MRB à la directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Paris Sud Ouest ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation à :

- Madame Sophie DESFAUDAIS, responsables des ressources humaines, ou à
- Monsieur Jérôme BERNY, contrôleur de gestion d'unité, ou à
- Monsieur Jean-Marc MICHEL, responsable transport, ou à
- Monsieur David GUTIERREZ, responsable exploitation, ou à
- Monsieur Hakim BEN CHEMSI, responsable exploitation tramway, ou à
- Monsieur Yassine BEN BELGACEM, responsable exploitation tramway, ou à
- Monsieur Xavier BERNARDINI, responsable services et communication, ou à
- Monsieur Marc DEGAS, responsable maintenance, ou à
- Monsieur Stéphane GIROUX, responsable atelier, ou à
- Monsieur Michael COLOMER, responsable maintenance.



---

A l'effet de signer, en son nom, tous les documents relatifs à l'enquête faisant suite soit à un accident grave du travail ou d'incidents répétés ayant révélé un risque grave, soit à la découverte d'un danger ou risque grave, d'une maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave ou d'une atteinte aux droits des personnes.

### **Article 2**

La présente délégation annule et remplace la délégation de signature n° BUS/MRB 2019-72 du 13 août 2019.

### **Article 3**

La présente délégation est publiée au Bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait le 8 janvier 2020

Véronique DUHAU  
Directrice du centre bus de Paris Sud Ouest